



AGISSONS POUR DEMAIN



Webinaire

VIOLENCE SEXUELLE ENTRE RÉSIDENTS EN ESMS: L'ACCOMPAGNEMENT DES AUTEURS

Le 11 juin 2026

Martine BERNARD

Ccecqa

Elodie GALISSON

Centre Ressources

Intim'Agir NA

Dr Kevin JEANNE

Paula DE VASCONCELOS

ERIOS-CRIAVS

Les structures régionales d'appui (SRA) :

Le CCECQA en Nouvelle-Aquitaine

Le CCECQA, c'est quoi ?

- Première structure régionale d'appui (SRA) créée en France
- Association loi 1901, créée en 1996
- Nommée par l'ARS NA, membre de la FORAP

➤ MISSIONS

- Développement d'une culture de sécurité
- Amélioration de la qualité et de la sécurité

Pour qui ?

Etablissements sanitaires et médico-sociaux, publics ou privés.

Adhérents de l'association, ou non adhérents dans le cadre du CPOM.

Sensibilisation, formations, ateliers, journées régionales, podcasts, webinaires, campagnes eFORAP, prestations sur mesure, outils et ressources...

Nos actions

PROGRAMME DE TRAVAIL CPOM ARS- CCECQA 2023-2027

5 objectifs stratégiques :

- **Accompagner** les établissements et les services
- **Promouvoir** le respect des droits fondamentaux des usagers
- **Renforcer et développer** les connaissances et les compétences des professionnels de santé ;
- **Renforcer** la culture de sécurité des pratiques et des prises en charge ;
- **Améliorer** la pertinence des soins.

Pour quoi ?

Soutenu par



Membre de la



Nos Missions

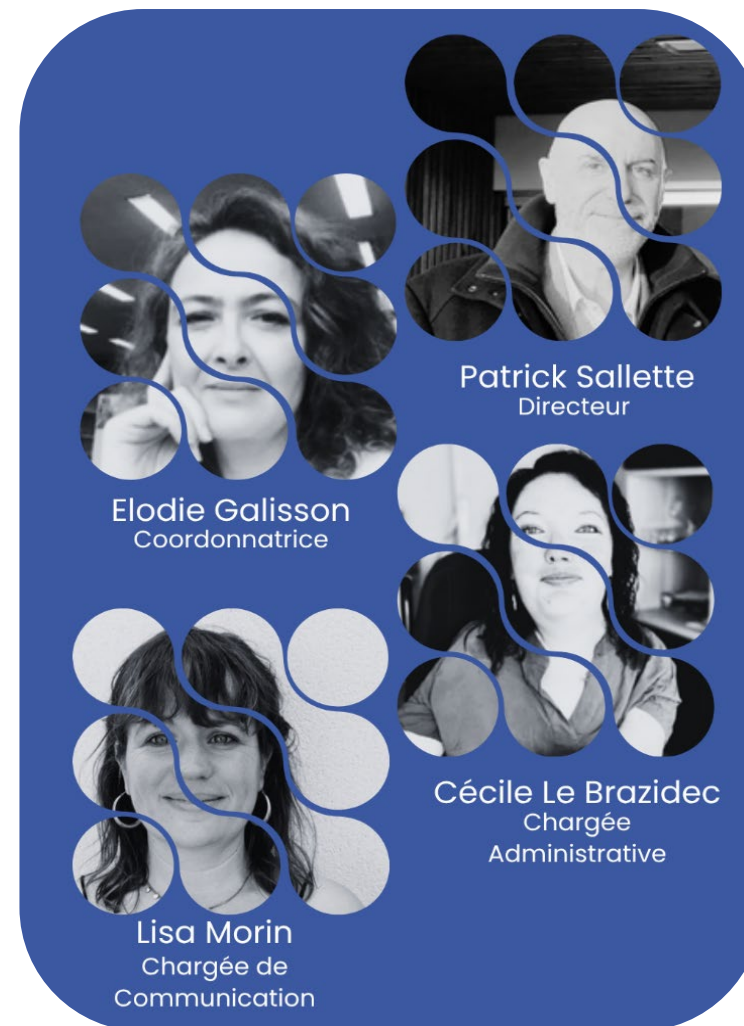


intim
NOUVELLE-AQUITAINE
agir

Nos Partenaires



Notre équipe



<https://intimagir-nouvelle-aquitaine.org/>



Les signalements

Source : Système d'Informations Veille et Sécurité Sanitaire (SIVSS)

Périmètre : violences entre résidents – Établissements ESMS de Nouvelle Aquitaine – 2023 à 2025
Laurine LEFEBVRE, Apprentie chargée de mission qualité de la donnée de veille sanitaire
Direction de la protection de la santé et de l'autonomie, ARS Nouvelle Aquitaine

Sur la période 2023-2025, le système SIVSS a enregistré **29 093 signalements toutes catégories confondues** en Nouvelle-Aquitaine.

Parmi ces signalements, **220 concernaient des violences sexuelles entre résidents**, soit **0,75 % de l'ensemble des signalements** reçus sur cette période.

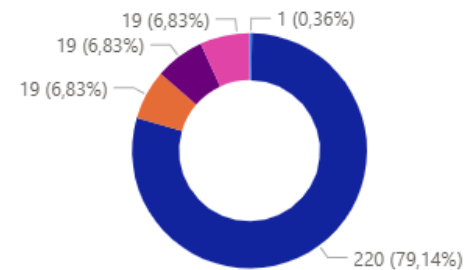
Total Signalements	Année
41	2023
63	2024
116	2025
220	

Année	Signaux	Signalements violences sexuelles	Pourcentage
Période 23-24-25	29093	220	0,75
2025	10686	116	1,09
2024	10224	63	0,62
2023	8183	41	0,50

Le nombre de signalements de violences sexuelles entre résidents a pratiquement triplé entre 2023 et 2025 (+183 %), tandis que le volume total des signalements SIVSS n'a augmenté que de 30 % sur la même période. Cette asymétrie suggère une **augmentation réelle des situations de violence sexuelle entre résidents détectées et signalées**.

Typologie

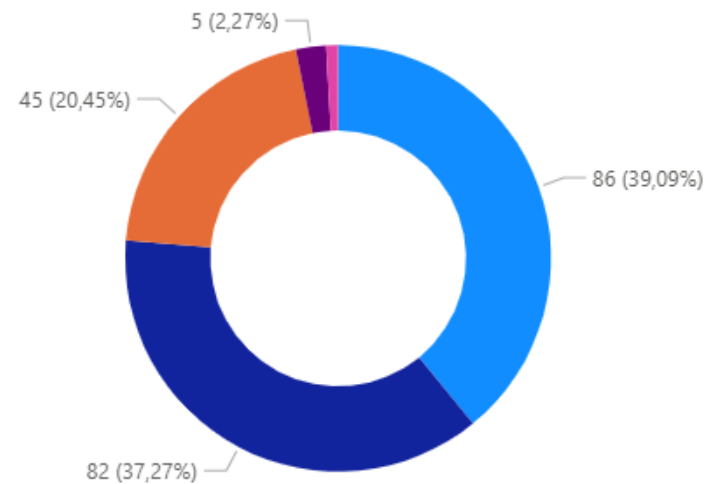
Répartition des tous les types de signalements (violences sexuelles sur résidents)



Type libellé

- Non renseigné
- Violence entre résidents
- Violence par un membre de la famille
- Violence par un professionnel de l'établissement
- Violence par une personne extérieure à l'établissement

Total Signalements par Catégorie public



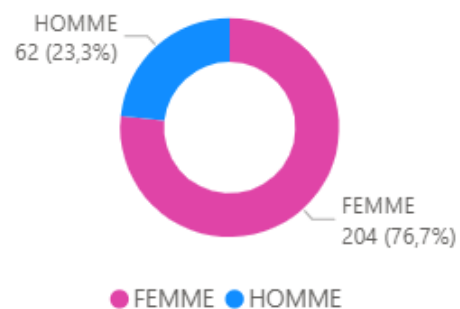
Catégorie public

- Adultes handicapés
- Personnes âgées et/ou handicapées vieillissantes
- Enfants / Adolescents
- Non classifié
- Autres

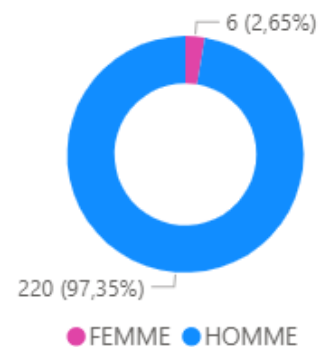
1 signalement sur 3 concerne un **EHPAD**. Dans la plupart des cas, les violences sexuelles dans ces établissements se déroulent dans les chambres des résidents. Le personnel soignant les découvre en surprenant les résidents en flagrant délit lors de leurs rondes, ou en entendant des cris.

1 signalement sur 3 concerne une population **d'adultes** en situation de **handicap**. Dans ce cas, les agressions sexuelles se produisent plus fréquemment lors des temps de pause ou lorsque les résidents échappent à la surveillance. Les signalements sont effectués à la suite des victimes qui viennent alerter la direction, exprimant leur souhait que ces situations cessent.

Profil des victimes- Répartition par sexe



Profil des auteurs- Répartition par sexe



"Violences sexuelles entre résidents en ESMS : l'accompagnement des auteurs"

ERIOS-CRIAIS

Madame Paula DE VASCONCELOS (IDE)

Docteur Kevin JEANNE (PH)

11/06/2026

I. Présentation d'ERIOS et des CRIAVS

II. Cadre d'intervention

III. Perspectives

IV. Préconisations à retenir



"Violences sexuelles entre résidents en ESMS : l'accompagnement des auteurs"



"Violences sexuelles entre résidents en ESMS : l'accompagnement des auteurs"

Équipe Ressource d'Information, d'Orientation et de Soutien

- Implantée au sein du CH Charles Perrens à Bordeaux (Pôle PGU, Dr Deloge)
- Équipe pluridisciplinaire :
 - Psychiatres
 - Cadre
 - Psychologues
 - Infirmières
 - Psychomotricien
 - Secrétaire-documentaliste
- **Deux Dispositifs Régionaux :**
 - * (**Inter CD**) : équipe mobile de soins pour les AVS en détention
 - * **CRIAVS Aquitaine** : Centre Ressource pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles
- **Un Dispositif Départemental :**
 - * **DISPO 33** : soins ambulatoires pour les AVS en milieu ouvert

CRIAVS

Présentation des Centres Ressource = CRIAVS

***C*entres *R*essource pour les *I*ntervenants
auprès des *A*uteurs de *V*iolences *S*exuelles**



Les missions

. Développement de réseaux

Favoriser les rencontres entre professionnels de la santé, de la justice, du milieu social, en vue de faciliter le suivi des AVS

. Soutien

Soutenir, conseiller et informer les praticiens et les équipes de proximité pour la prise en charge des AVS

. Formation

Développer la formation initiale et continue des professionnels à la prise en charge thérapeutique, sociale et judiciaire des AVS

. Documentation

Mettre à disposition des professionnels : toute la documentation, la littérature et l'inscription à des veilles traitant le sujet des AVS (*Consultation de la documentation sur place et sur rendez-vous, possibilité d'envoi de documents numériques*).

<http://theseas.reseaudoc.org/opac/>

Les missions

. Prévention

Développer les actions de prévention des violences sexuelles en lien avec les acteurs de terrain.

. Recherche

Impulser et développer la recherche et la réflexion sur l'amélioration des traitements, des pratiques thérapeutiques et de l'accompagnement des AVS

. Orientation

Renseigner et orienter les personnes en obligation ou injonction de soins

. Adolescents AVS + Déficiences et Violences sexuelles

Spécifier les différentes missions du CRIAVS au regard des particularités des PEC soignantes et de l'accompagnement socio-judiciaire dans ces populations.

Public concerné

Les professionnels de Santé : médecins, psychiatres, psychologues, infirmiers, psychomotriciens...

Les professionnels du champ social : assistants de service social, éducateurs spécialisés...

Les professionnels de la Justice : experts, médecins coordonnateurs, magistrats, officiers de police judiciaire, service pénitentiaire d'insertion et de probation, protection judiciaire de la jeunesse.

Les auteurs de violences sexuelles, majeurs et mineurs, et leurs familles

Autres : Éducation Nationale, association de victimes, grand public...

CRIAVS

CRIAVS Aquitaine - *fonctionnement*

Recueil et gestion des demandes

- par tel, mail, courrier, contact direct, etc.
- variées (soins, avis, formation, information, stage, etc.)
- parfois urgentes (situations médico-légales)

→ **Fiche COD** (**C**onseil, **O**rientation, **D**ocumentation)
(**P**ermanence **COD** aux heures et jours ouvrables)

→ **Analyse hebdomadaire des demandes**
en réunion d'équipe pluri-disciplinaire
(réponses les plus adaptées et les plus complètes)

Dispositif Intersectoriel de **S**oins **P**énalement **O**rdonnés en Gironde (**33**)

Équipe de soins ambulatoires
pour les adultes en soin pénalement ordonné
sur le territoire de la Gironde
ayant une problématique en lien avec des mineurs.

Offre d'évaluation et de soins **adaptés à la problématique identifiée** et
avec le consentement du patient :

- *Consultation individuelle ou en binôme*
(médicale, psychologique, infirmière et/ou psychomotrice)
- *Groupe de parole thérapeutique*
- *Traitement anti-hormonal*

Numéro Stop

Fédération des CRIAIS



Pour les personnes

attirées sexuellement par les enfants

ET

abstinentes.

→ *Sinon : Justice ++.*

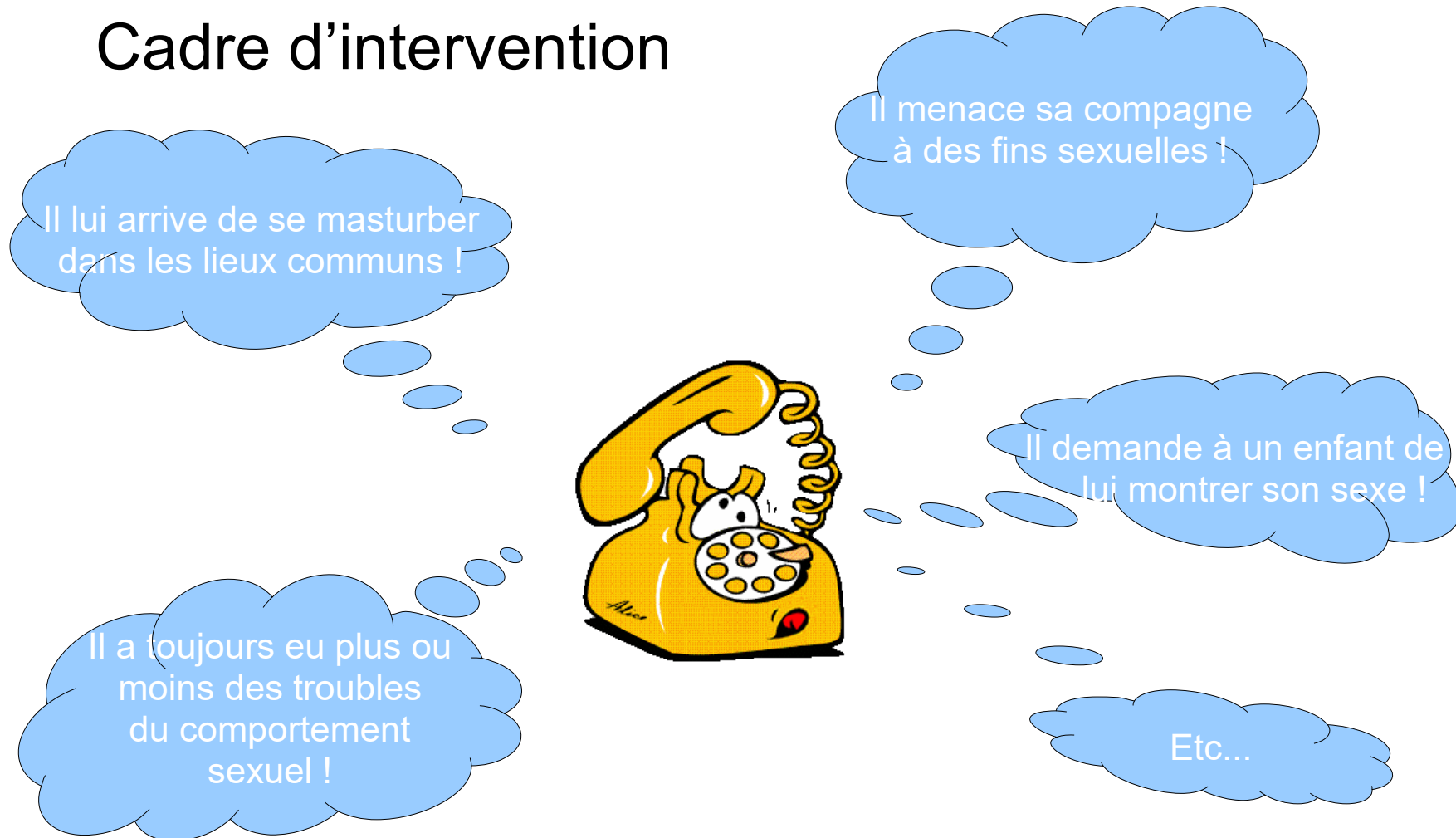
Centre Hospitalier Charles Perrens
ERIOS
121 rue de la Béchade
CS 81285
33076 Bordeaux Cedex

erios@ch-perrens.fr

<http://theseas.reseaudoc.org/opac/>

Tel : 05.56.56.67.45

Cadre d'intervention



Derrière chaque situation, **évaluation** :

- Impact sur les professionnels,
- Gestion par l'institution,
- Recueil d'éléments cliniques, biographiques, circonstanciels.

Impact sur les professionnels :

- Sidération,
- Colère,
- Rejet,
- Culpabilité,
- Animosité.

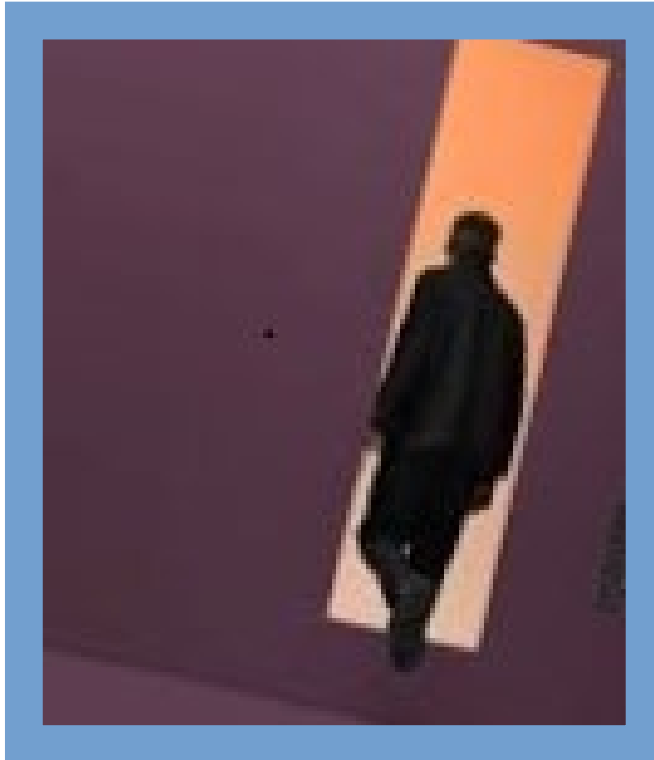
⇒ **Projections NÉGATIVES ++**

⇒ **Contre-attitudes, Dénî et Clivage**

Gestion par l'institution :

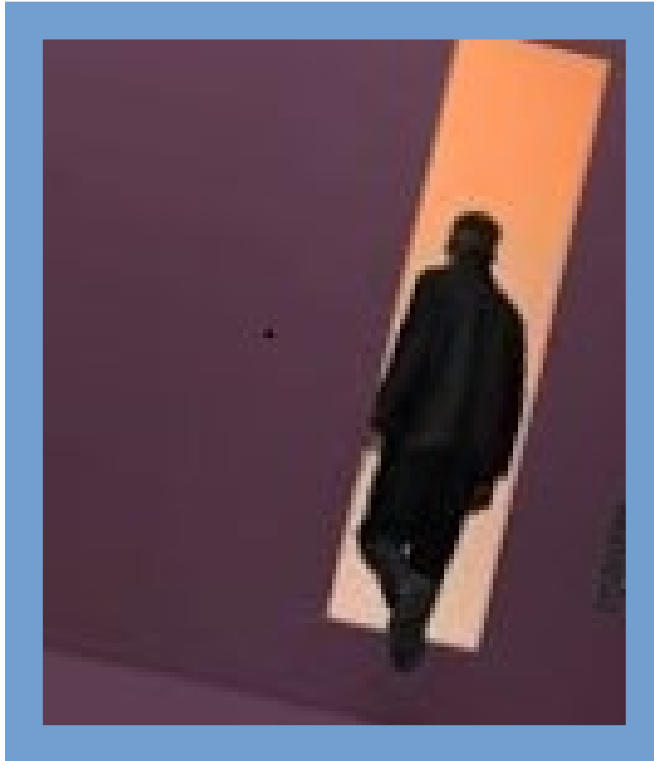
- Signalement d'EIG à l'ARS ?
- Plainte de la victime, de sa famille ou du représentant légal (tuteur, curateur) ?
- Signalement au Procureur ?

Situation clinique :

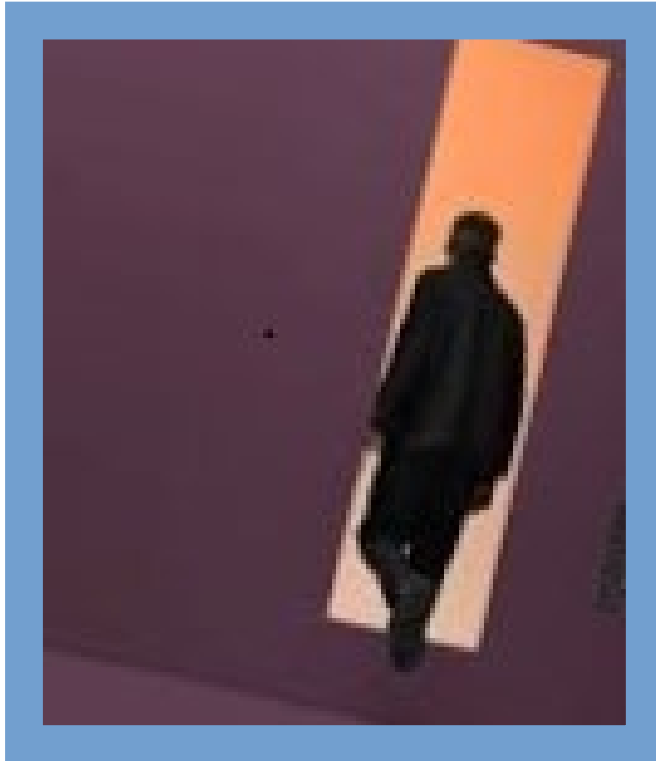


- M. ..., 50aine d'années.
- Troubles multiples du comportement sexuel.
- Plusieurs plaintes.
- Faits :
 - intrusion dans les chambres +/- masturbations,
 - masturbations dans les lieux publics,
 - Agression sexuelle.

Evolution :



- Fait nouveau : viol sur un autre résident.
- Gestion : EIG, pas de plainte, pas de signalement.
- Demande :
 - Suite de l'accompagnement ?
 - Conseils sur pec ?
 - Outils ?
 - Orientation ?
 - Pec sur ERIOS ?



⇒ Pas de réponses uniques et
simples sur ces situations
complexes !

2 aspects :

- Judiciaire
- Clinique

Aspect judiciaire :

- **Décret n°2016-1813 du 21/12/2016** : « *obligation faite aux ESMS de signaler tout dysfonctionnement grave ou évènement ayant pour effet de menacer ou compromettre la santé, la sécurité ou le bien-être des personnes prises en charge* ».
- **Article 40** : « *Toute autorité constituée, tout officier public ou fonctionnaire qui, dans l'exercice de ses fonctions, acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit est tenu d'en donner avis sans délai au procureur de la République et de transmettre à ce magistrat tous les renseignements, procès-verbaux et actes qui y sont relatifs* ».
- Secret professionnel et dérogation
- Risque de poursuite pour : non assistance à personne en danger, non dénonciation d'un crime ou d'un délit.

⇒ **Protocole** de CAT en cas d'agression sexuelle/ viol.

Aspect clinique : **évaluation approfondie**

- Histoire personnelle
- Parcours institutionnel
- Antécédents généraux, psychiatriques, traumatiques
- Fonctionnement de la personne
- VARS (vie affective, relationnelle et sexuelle).
- Consultation psychiatrique (comorbidités).

La sexualité en Institution :

- Réflexion plurimodale : éthique, philosophique, sociale, médicale, psychologique, etc.
- Différents textes de loi :
 - 1948 : Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen
 - Loi du 30 juin 1975
 - 1983 : ONU
 - Lois de 2002 et 2005
 - 2012 : La Cour Européenne de sauvegarde des Droits de l'Homme
 - Circulaire ministérielle du 5 juillet 2021
 - Recommandations de l'HAS de 2025

→ **Charte à la VARS**

→ **Formation des professionnels**

Perspectives : Ministère de la Santé

- Plan d'action 2026-2027 : 4 axes
 1. promouvoir le respect de la vie intime, affective et sexuelle,
 2. assurer un égal accès à la santé sexuelle, reproductive et à la vie affective,
 3. prévenir, repérer les violences
 4. et garantir un accompagnement adapté aux personnes en situation de handicap qu'elles soient victimes ou auteurs
- Stratégie nationale de santé sexuelle 2017-2030 : **faire évoluer les pratiques professionnelles et institutionnelles.**

Préconisations : L'Institution

- Travail de réflexion concernant la sexualité en institution : représentations sociales, questionnaire d'autoévaluation, outils d'évaluation.
- Protocole : CAT en cas d'agression sexuelle ou de viol.
- Pour les résidents :
 - Questionnaire d'admission.
 - Charte à la VAAS.
 - Numéros de secours facile à lire.
- Pour les familles : plan d'accompagnement via des groupes de parole, des espaces d'échange.

Préconisations : L'Institution

- Pour les professionnels :
 - Formation sur l'accompagnement à la VARS.
 - Sensibilisation aux repérages, dépistages, accompagnement dans le cadre des violences sexuelles et maltraitances (voir les préconisations HAS sur les maltraitances, formation en psychotraumatisme).
 - Mise en place de réunions cliniques, APP, supervisions, voire la création d'un comité d'éthique.
- Pour les forces de sécurité de proximité : adapter l'audition.

Préconisations : Les Equipes

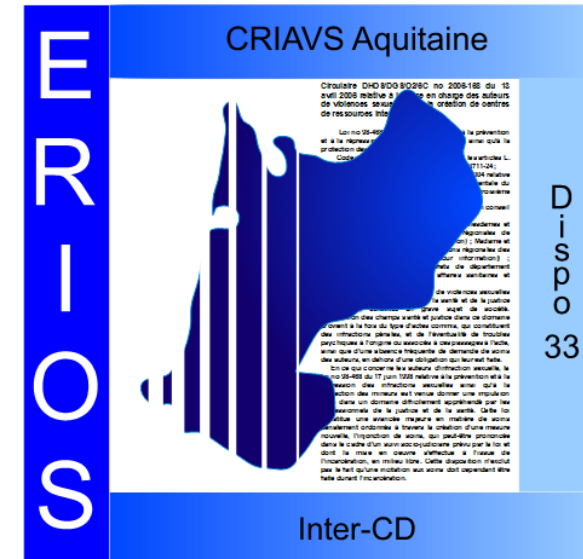
- Education à la VARS : en groupe voire en individuel
 - Prévention ++
 - Programme EVARS (continuum de la petite enfance à l'âge adulte)
 - Ex. : planches anatomiques, émotions ++, relations interpersonnelles, intimité, sexualité, consentement ++, etc.
 - Outils
 - S'assurer de la compréhension (droit à la sexualité ≠ droit à tout faire !), répétition des acquis.

Préconisations : Les Equipes

- Violences sexuelles :
 - Enquête = Justice,
 - Représentations ++,
 - Limitation des interactions,
 - Accompagnement : bienveillance, bienséance et bientraitance,
 - Cohérence des réponses,
 - Causes multifactorielles et individuelles
 - Notion de répétition de traumatismes.

"Violences sexuelles entre résidents en ESMS : l'accompagnement des auteurs"

Nous vous remercions !



MESSAGE CLEFS

- Encourager les équipes à engager une réflexion sur l'accompagnement des résidents concernés par les violences sexuelles, ainsi que sur leurs propres représentations,
- Comprendre les enjeux de la prévention afin de limiter les risques de réitération ou de récurrence d'événements indésirables graves (EIG) liés aux violences sexuelles et sexistes (VSS),
- Adapter les réponses et les prises de décision en évitant les approches exclusivement coercitives,
- Interroger et évaluer la situation de l'auteur de violences sexuelles, en tenant compte du fait qu'il peut également être lui-même victime.

Des ressources à votre disposition

EVENEMENTS A DISTANCE

3 précédents webinaires CCECQA – CR Intimagir NA:

- La vie intime, affective et sexuelle des personnes en situation de handicap en ESMS : droits, réalités et attendus - CCECQA
- Vie intime, affective et sexuelle en ESMS secteur handicap : Rôle et missions et ressources du référent VIAS - CCECQA
- Lutte contre les violences sexuelles en ESMS : secteur handicap – CCECQA

FISAF – CR Intimagir NA : E-événement (22 juin) couplé à un Groupe d'échange de pratiques (2 juillet) – [Inscrivez-vous](#)

DOCUMENTS CADRES

La [circulaire du 5 juillet 2021](#) qui rappelle le droit à la vie affective, intime et sexuelle des personnes en situation de handicap accompagnées par des établissements et services médico-sociaux, tout en luttant contre les violences.

[HAS – RBPP](#) | Accompagner la vie intime, affective et sexuelle en ESSMS – Volet 1 -Socle transversal (Document officiel)

[Le plan d'actions 2026-2027](#) pour la vie intime, affective et sexuelle des personnes en situation de handicap a été lancé le 19 février 2026

OUTILS

[Livret](#) "Violences et handicap"



[Violentomètre](#) en FALC

VIOLENTOMÈTRE FALC

Fais le test pour savoir si tu es en danger ou pas dans ta relation amoureuse.

Coche la case qui te concerne

	SUPER ! Tout va bien avec mon amoureux.	 ☐ Il respecte mes choix et mes envies. ☐ Il accepte mes amis et ma famille. ☐ Il a confiance en moi. ☐ Il est content quand je suis heureuse. ☐ Il me demande si je suis d'accord pour faire des choses ensemble.
	ATTENTION ! Il y a de la violence.	  ☐ Quand il est fâché, il ne me parle plus pendant plusieurs jours. ☐ Il me fait du chantage si je ne veux pas faire quelque chose. ☐ Il trouve que mes idées et projets sont nuls. ☐ Il se moque de moi devant tout le monde. ☐ Il est jaloux tout le temps. ☐ Il vérifie mes sorties, mes vêtements et mon maquillage. ☐ Il vérifie mes messages, mes appels et mes mails. ☐ Il me demande souvent que je lui envoie des photos de moi toute nue. ☐ Il m'empêche de voir mes amis et ma famille.
	DANGER ! Je dis stop et je demande de l'aide.	  ☐ Il dit que je suis folle quand je lui fais des remarques. ☐ Il s'énerve et devient violent quand quelque chose lui déplaît. ☐ Il me pousse, me tire, me secoue, me giflote et me frappe. ☐ Il menace de se tuer à cause de moi. ☐ Il me touche les seins, les fesses ou le sexe quand je ne suis pas d'accord. ☐ Il menace de montrer aux autres des photos de moi toute nue. ☐ Il m'oblige à regarder des films pornos quand je ne suis pas d'accord. ☐ Il m'oblige à avoir des relations sexuelles quand je ne suis pas d'accord. ☐ Il menace de me tuer.

Des questions ? Des remarques ?



Merci pour votre attention